

Information aux licenciés de Tennis de Table d'Indre et Loire,

Notre Fédération a décidé qu'à compter du 01/09/2016, les compétitions de niveau National devront se dérouler en utilisant des balles plastiques en lieu et place de notre chère « celluloïde ».

La Ligue du Centre vient de se prononcer pour les compétitions régionales qui devront elles aussi se dérouler en utilisant les balles plastiques à compter du 01/09/2016.

Le Comité d'Indre et Loire attendait cette décision pour prendre la mesure la plus cohérente à l'issue de ces décisions Régionale et Fédérale.

Il a donc été décidé au Comité Directeur du 13 juin 2016, d'adopter une position identique pour l'ensemble des rencontres qui vont se dérouler en Indre et Loire, à compter du 01/09/2016.

Cette décision permet de garder la cohésion nécessaire au bon déroulement des compétitions départementales et notamment pour les équipes changeant de niveau en phase 2.

Une solution intermédiaire de courte période soit elle, aurait engendré trop de disparités de pratique, une éthique sportive provisoirement bafouée, et des alternances de conditions de compétition difficilement acceptables.

Nous vous invitons dès à présent à prendre toutes dispositions pour la bonne application de cette règle à partir du 01/09/2016, et pour vous accompagner au mieux dans celles-ci, la Ligue étudie la faisabilité d'un achat de balles groupé qui permettrait de limiter la charge économique au démarrage de cette mesure. Nous vous tiendrons informés de cette proposition pour que vous puissiez vous positionner, et éventuellement d'une initiative parallèle du Comité.

En attendant je sais pouvoir compter sur vous pour le respect de ce point de règlement.

Sportivement.

Le 14/06/2016

Gérard Dutour
Président CD37